



COMMUNE DE DURTAL
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 mars 2022

Le quinze mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de Durtal s'est réuni dans la Salle du Conseil, en session ordinaire, ouverte au public, sous la Présidence de Monsieur Pascal FARION, Maire.

Convocation : 10 mars 2022

Nombre de Membres : Convoqués : 23

Présents : 20 Mmes C. BOBET, E. BIGNON, A. BIGOT, M. DESMARRES, S. GOHIER, I. GOUTE, A. IRAN (à partir de la Délibération n°2022-03-02), L. LORET, S. MALBEAU, MC ORSINI, V. VIERON et C. VILLATTE, et MM. G. CHOUETTE, J. DEHONDT, P. FARION, S. FAUCHEUX, P. GRASSET, D. LANDFRIED, T. LEBOUCHER et S. OUVRARD

Absents excusés: 2 A. JOUIS et J. THIBAUT

Absent : L. LEBRUN

Pouvoirs : 2 A. JOUIS donne pouvoir à P. FARION, J. THIBAUT donne pouvoir à S. OUVRARD

Secrétaire de Séance : L. LORET

Affichage : 18 mars 2022

SOMMAIRE

I- Approbation du PV de la séance du 22/02/22

II- Urbanisme :

1. Création d'une unité de méthanisation de biodéchets d'origine agricole – Avis du CM

III- Finances :

2. Compte de gestion 2021
3. Compte administratif 2021
4. Affectation du résultat 2021
5. Taux d'imposition 2022
6. Subventions aux associations
7. Contributions aux organismes
8. Budget primitif 2022
9. Remboursement frais d'actes Etat-civil – Commune du Bailleul

2022-03-01 - Création d'une unité de méthanisation de biodéchets d'origine agricole – Avis du CM :

Pour : 19 Abstention : 2 (M. Chouette et Mme Desmarres)

Le Conseil municipal,

Vu l'arrêté préfectoral DIDD 2022 n°24 du 2 février 2022 portant ouverture d'une consultation publique relative à la demande formulée par Monsieur le Directeur de la société CAP VERT BIOENERGIE EXPLOITATION, en vue de la création d'une unité de méthanisation de biodéchets d'origine agricole, située ZAC de la Guittière – 49140 Seiches sur Loir, installation soumise à enregistrement; visée sous la rubrique n°2781-2b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement,

Qu'une consultation du public a lieu du 28 février au 25 mars 2022 dans la commune de Seiches sur le Loir,

Considérant que ce projet et son plan d'épandage concerne la commune de Durtal,

Qu'à ce titre, le Conseil municipal est consulté,

Après en avoir délibéré,

- EMET un avis défavorable au projet, celui-ci étant purement industriel, alimenté par l'industrie agro-alimentaire et ne représente pas d'intérêt pour le territoire ; de plus, les zones d'épandage sont à proximité d'habitations (rue du Bois-Thomas) et d'un cours d'eau (ruisseau Pont-Rame).

2022-03-02 : Compte de gestion 2021

Pour : 22

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la gestion bonne et exacte,

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.
- 2°) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Après en avoir délibéré,

- DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, tel que n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES NETTES	2 789 377,70	3 876 049,19	6 665 426,89
DEPENSES NETTES	5 823 488,00	2 892 898,48	8 716 386,48
RESULTATS DE L'EXERCICE	- 3 034 110,30	983 150,71	- 2 050 959,59
REPORT DE L'EXERCICE PRECEDENT	6 974 014,99	4 448 805,16	11 422 820,15
Restes à réaliser Dépense	274 022,84		
Restes à réaliser Recettes			
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	3 939 904,69	5 431 955,87	9 371 860,56

2022-03-03 : Compte administratif 2021

Pour : 20

M. le Maire sort de la salle.

Le Conseil municipal,

Sous la présidence de Mme Stéphanie GOHIER, 1^{ère} Adjointe, délibérant sur le compte administratif 2021 dressé par Monsieur le Maire de DURTAL, tel que détaillé dans les tableaux ci-dessous,
Après en avoir délibéré,

➤ APPROUVE le compte administratif 2021.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Emis
011	Charges à caractère général	1 034 400,00	993 862,48
012	Charge de personnel et frais assimilés	1 291 570,00	1 212 246,91
014	Atténuations de produits	15 000,00	120,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	375 520,00	333 585,98
67	Charges exceptionnelles	52 000,00	30 491,13
68	Provisions	5 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	5 021 985,39	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 162,98	322 591,98
TOTAL		8 165 638,37	2 892 898,48

RECETTES			
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Emis
002	Résultat d'exploitation reporté	4 448 805,16	
013	Atténuation de charges	2 000,00	7 908,68
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	45 000,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	240 200,00	254 346,04
73	Impôts et taxes	2 567 002,00	2 387 378,25
74	Dotations, subventions et participations	555 000,00	897 677,17
75	Autres produits de gestion courante	300 000,00	308 584,09
77	Produits exceptionnels	2 631,21	20 154,96
78	Provisions	5 000,00	
TOTAL		8 165 638,37	2 892 898,48
Réalizations de l'exercice – section de fonctionnement			983 150,71
Excédent 2020 reporté			4 448 805,16
Résultat de clôture – section de fonctionnement			5 431 955,87

INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chapitre/Opération	Libellé	Crédits ouverts / DM	Emis
10	Dotations, fonds divers, réserve	30 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	45 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	70 000,00	66 666,04
204	Subventions d'équipement versées	300 000,00	101 150,63
21	Immobilisations corporelles	135 000,00	122 445,48
23	Immobilisations incorporelles	1 381 343,61	1 150,00
007	Salle Joël Baudouin	5 000,00	
012	Place des Terrasses	350 000,00	7 536,00
014	Eglises	645 000,00	440 794,04
106	Gymnase Camille Claudel	20 000,00	
107	Construction Salle socio-culturelle	5 000,00	645,60
125	Acquisition matériels et outillage	72 000,00	42 827,86
139	Aménagement du Plateau sportif	3 350 000,00	2 026 206,67
164	Provision pour bâtiments	500 000,00	212 264,48
167	Aménagement RD 323	80 000,00	14 242,28
169	Voirie urbaine	3 000,00	
170	Aménagement urbain	226 000,00	90 730,90
172	Signalétique	25 000,00	
190	Groupe scolaire	210 000,00	128 259,48
201	Réserve foncière	430 000,00	

216	Atelier communal	30 000,00	
224	Gendarmerie	2 600 00,00	71 640,16
226	Mairie	93 000,00	28 732,39
228	Cimetière	30 000,00	
230	Forêt de Chambiers	90 000,00	
232	Programme de voirie urbaine et rurale	575 000,00	398 259,67
236	Avenue de Paris et voies annexes	170 000,00	
237	Maison médicale	500 000,00	
238	Pôle de vie sociale	500 000,00	340 555,39
239	Petites villes de demain	500 000,00	
240	Projets participatifs	100 00,00	16 705,00
241	Transition écologique	150 000,00	9 831,28
45	Opérations pour compte de tiers	108 000,00	89 497,08
TOTAL		14 943 691,18	5 823 488,00

RECETTES

Chapitre/Opération	Libellé	Crédits ouverts / DM	Emis
001	Excédent d'investissement	6 974 014,99	
021	Virement de la section de fonctionnement	5 021 985,39	
024	Produits des cessions d'immobilisations	- 703,50	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 162,98	322 591,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	570 000,00	580 662,66
13	Subventions d'investissement	1 918 731,32	1 765 580,39
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00	
45	Compte de tiers	108 000,00	
204	Subventions d'équipement versées		3 279,90
23	Immobilisations en cours		27 765,69
TOTAL		14 943 691,18	2 789 377,70

Réalisations de l'exercice – section d'investissement	- 3 034 110,30
Excédent 2020 reporté	6 974 014,99
Résultat de clôture – section d'investissement	3 393 904,69
Restes à réaliser Dépenses 2021	274 022,84
Restes à réaliser Recettes 2021	
RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET	9 371 860,56

2022-03-04 - Affectation du résultat 2021 :

Pour : 22

Le Conseil municipal,

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2021 dont les résultats, conformes au compte de gestion se présentent comme suit :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2021	983 150,71 €
Résultat de l'exercice n - 1	4 448 805,16 €
Résultat de fonctionnement cumulé	5 431 955,87 €

Section d'investissement	
Déficit d'exécution 2021	- 3 034 110,30 €
Excédent d'exécution n - 1	6 974 014,99 €
Résultat cumulé	3 939 904,69 €
Restes à réaliser en dépenses	274 022,84 €
Restes à réaliser en recettes	0,00 €
Excédent de financement en investissement	3 939 904,69 €

Après en avoir délibéré,

- DECIDE d'affecter au budget communal 2022, le résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2021 de la façon suivante :

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021	
Résultat de fonctionnement reporté (RF 002)	5 431 955,87 €
Résultat d'investissement reporté (RI 001)	3 939 904,69 €

2022-03-05 : Taux d'imposition 2022 :

Pour : 22

Le Conseil municipal,

Considérant que la taxe d'habitation sur les résidences principales est affectée à l'Etat, pour finir par sa suppression en 2023, avec gel du taux jusqu'en 2023,

Que les ressources perdues sont compensées par un transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties,

Qu'il convient de voter pour l'année 2022 le taux des deux taxes locales restantes : la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties,

Sur proposition de la commission de finances qui souhaite maintenir le taux des taxes,

Après en avoir délibéré,

- DECIDE des taux suivants pour l'année 2022 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 45,88 (correspondant au taux communal 24,62 + taux départemental 21,26)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44,19

2022-03-06 - Subventions aux associations :

Pour : 21 Abstention : 1 (Mme Jouis)

Le Conseil municipal,

Sur propositions de la commission Vie associative,

Après en avoir délibéré,

➤ DECIDE de verser les subventions suivantes :

Nom de l'association	Subventions 2022
Comité de Jumelage	2 000
Aiglons durtalois	3 500
Anilauma	500
Ass. Tir durtalois	4 000
Babel	400
Boërs Durtalois	1 500
Boules de Fort – L'Union	2 800
Durestal badminton	600
Durtal Pétanque club	1 000
Durtal Vélo Sport	5 500
Hand Ball Club durtalois	4 000
Jeanne d'Arc	1 000
JSP	1 500
Judo Club Durtalois	2 200
Les Balades du Temps jadis	3 000
Les Ni-Pongs	1 500
Moto Club	3 000
Société Bel-Air	1 500
Société des courses/Prix de Durtal	1 500
Tennis Club Durtalois	1 000
UAPS	200
Voix de Chambiers	1 000
OGEC	66 076
TOTAL	109 276

2022-03-07 : Contributions aux organismes 2022

Pour : 22

Le Conseil municipal,

- DECIDE de verser un fonds de concours de 5 000 € au FACECO (compte 65731) ;
- DECIDE de verser une subvention de 32 500 € au CCAS (compte 657362) ;
- DECIDE de verser une subvention de 22 080 € à la Caisse des Ecole (compte 657361) ;
- DECIDE de provisionner 90 000 € au compte 6748 (subventions exceptionnelles) ;
- DECIDE de verser les contributions aux organismes suivantes (compte 65541) :

ORGANISMES	2022
SIEML (entretien préventif)	10 000,00
SIVM (participation 2022)	10 150,00

- DECIDE de verser les autres contributions obligatoires suivantes (65548) :

ORGANISMES	2022
CAUE 49 (adhésion) (0,10 cts par habitant)	400,00
FDGDON (cotisations 2022) (0,25 cts par habitant)	1 000,00
Fondation du Patrimoine	300,00

2022-03-08 : Budget primitif 2022

Pour : 22

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

- ADOPTE le budget primitif 2022 suivant :

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Budget primitif 2022
011	Charges à caractère général	1 197 410,00
012	Charge de personnel et frais assimilés	1 330 480,00
014	Atténuations de produits	15 000,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	404 140,00
67	Charges exceptionnelles	92 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	5 000,00
023	Virement à la section d'investissement	5 608 211,76
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	537 644,11
TOTAL		9 209 885,87

FONCTIONNEMENT**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Budget primitif 2022
002	Excédent antérieur reporté	5 431 955,87
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	
013	Atténuation de charges	3 000,00
70	Produits des services, domaines, et ventes divers	225 350,00
73	Impôts et taxes	2 330 935,00
74	Dotations et participations	906 645,00
75	Autres produits de gestion courante	305 000,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	5 000,00
TOTAL		9 209 885,87

INVESTISSEMENT**DEPENSES**

Chapitre/Opération	Libellé	Budget primitif 2022 (+ RAR)
10	Dotations, fonds divers, réserve	30 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	400 000,00
21	Immobilisations corporelles	150 000,00
23	Immobilisations incorporelles	2 115 370,89
45	Compte de tiers	200 000,00
007	Salle Joël Baudouin	10 000,00
012	Place des Terrasses	700 000,00
014	Eglises	250 000,00
106	Salle Camille Claudel	70 000,00
107	Salle socio-culturelle 1901	42 000,00
125	Acquisition matériels et outillage	150 000,00
139	Aménagement du Plateau sportif	1 000 000,00
164	Provision pour bâtiments	250 000,00
167	Aménagement RD 323	20 000,00
170	Aménagement urbain	300 000,00
172	Signalétique	20 000,00
190	Groupe scolaire	220 000,00
201	Réserve foncière	270 000,00
216	Atelier communal	30 000,00
224	Gendarmerie	2 500 000,00
226	Mairie	210 000,00
228	Cimetière	60 000,00

230	Chambiers	90 000,00
232	Voirie urbaine et rurale	525 000,00
236	Avenue de Paris et voies annexes	170 000,00
237	Maison médicale	300 000,00
238	Pôle de vie sociale	300 000,00
239	Petites villes de demain	310 000,00
240	Projets participatifs	100 000,00
241	Transition écologique	150 000,00
TOTAL		10 994 370,89

INVESTISSEMENT		
RECETTES		
Chapitre	Libellé	Budget primitif 2022
001	Excédent d'investissement	3 939 904,69
021	Virement de la section de fonctionnement	5 608 211,76
040	Opération d'ordre de transfert entre section	537 644,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	380 000,00
13	Subventions d'investissement	327 110,33
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00
45	Compte de tiers	200 000,00
TOTAL		10 994 370,89

2022-03-09 – Remboursement commune Le Bailleul :

Pour : 22

Le Conseil municipal,

Vu l'article L.2321-5 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la commune du Bailleul, qui dispose d'un établissement de santé, supporte un coût important lié au fonctionnement de son service d'Etat-civil ;

Qu'à ce titre, la commune de Durtal doit participer à ces frais de fonctionnement ;

Après en avoir délibéré,

- ACCEPTE de participer au financement du service d'Etat-civil de la commune du Bailleul ;
- DIT que cette participation porte sur un montant de 607,33 € pour l'exercice 2021 (9 naissances et 1 décès).

Le Maire, Pascal FARION

Sans autre question, la séance est levée à 20h00

Pour extrait certifié conforme, affiché le 24 mars 2022

